



COMMUNE DE NEUWILLER-LES-SAVERNE

PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 février 2024

Sous la présidence de Monsieur le Maire, Daniel BURRUS

ETAIENT PRESENTS: Adjointes : Olivier GING, Damien VOGT, Marie-Christine DORSCHNER
Daniel OTT, Laurence CAVRO, Daniel BAUER, Anastasie LEIPP, Paulette HAEHNEL, Martin
EYERMANN, Christine GOETZMANN, Eddy RAMSPACHER

ABSENT excusés : Loïc KRIEGER, Claire BRINI

ABSENT non excusé :

Procuration : 2

Date de dépôt de la convocation : 30 janvier 2024

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à adopter le procès-verbal du 4 décembre 2023, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Conformément à l'article 2121-I5 du Code général des collectivités territoriales, le Maire, nomme une secrétaire de séance: Anastasie LEIPP

Avant de démarrer la séance, M. le Maire présente à l'ensemble des membres du conseil, ses meilleurs vœux pour l'année 2024 et les remercie pour leur investissement et le travail accompli.

1. PLAN DE TRAVAUX EN FORET

OBJET : Programme prévisionnel des coupes et programme d'actions en 2024

Monsieur Damien VOGT, Adjoint au Maire, soumet aux membres du Conseil Municipal les prévisions de l'ONF pour les coupes et les travaux sylvicoles 2024.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE les programmes de travaux d'exploitation et travaux patrimoniaux présentés par l'ONF en forêt communale pour l'exercice 2024.

APPROUVE l'état prévisionnel des coupes, chablis et bois non façonnés, pour un montant prévisionnel de recettes brutes hors taxes 184 460€ pour un volume de 2828 m³.

APPROUVE la vente sur pied des parcelles 26i, 31a, 40a pour un montant prévisionnel de recettes nettes hors taxes s'élevant à 4 370€ pour un volume de 932 m³.

APPROUVE la vente publique en fonds de coupe des parcelles

DELEGUE le Maire pour signer les documents afférant à ce programme et pour approuver par voie de conventions ou de devis sa réalisation dans la limite des moyens fixés par le conseil municipal.



COMMUNE DE NEUWILLER-LES-SAVERNE

VOTE

les crédits correspondants à ces programmes à l'unanimité:

- 27 320.00€ H.T. pour les travaux patrimoniaux
- 84 107.00€ H.T. pour les travaux d'exploitation

Soit **111 427.00€ H.T.** au total dont :

- 84 107.00€ H.T. de travaux d'investissement
- 27 320.00€ H.T. de travaux d'entretien

2. AFFAIRES DE PERSONNEL

Objet : Augmentation des horaires hebdomadaires de l'agent d'accueil

Monsieur le maire, Daniel BURRUS, soumet aux membres du Conseil Municipal les réflexions concernant l'extension du poste actuel de secrétaire établi sur la base du coefficient horaire de 25/35^{ème} en coefficient horaire de 28,5/35^{ème}.

La modification de ce poste est soumise à un accord préalable, avant délibération.

M. le Maire se charge de mener les démarches nécessaires.

4. PREPARATION DU 13 JUILLET 2024

Objet : Préparation de la fête du 13 juillet

Monsieur le maire, Daniel BURRUS, propose aux membres du Conseil Municipal de :

- Déplacer la fête du 13 juillet qui s'est tenue ces dernières années au stade de football à la cour du Chapitre
- Remplacer le feu d'artifice devenu trop contraignant par :
 - Soit des cracheurs de feu
 - Soit un spectacle équestre

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide:

D'APPROUVER

à l'unanimité le déplacement de la fête cour du chapitre

à 12 voix pour le spectacle des cracheurs de feux, 1 voix pour le spectacle équestre et 1 abstention.



COMMUNE DE NEUWILLER-LES-SAVERNE

4. DIVERS

- Sur invitation de M. le maire, Mme Luttschlager, pharmacienne à Neuwiller, est venue exposer les difficultés qu'elle rencontre pour vendre sa pharmacie afin de prendre sa retraite.
- Au nom de l'association Patrimoine qui va fêter ses 30 ans d'existence et saluer le départ de son fondateur, M. Daniel Ott invite l'ensemble des membres du conseil municipal à l'assemblée générale suivie d'un vin d'honneur qui se tiendra le samedi 02 mars à 14h
- Forêt cinéraire : avancée du projet avec les conseils de la commune de Muttersholtz
- La présidente de l'OMCSL, Laurence Cavro, informe que cette année, Musique en Fête se tiendra malheureusement à la même date que la fête des EUL, Arts et Flams, le samedi 15 Juin 2024.
- Suite des travaux du contournement de Bouxwiller : déviation remise en place à compter du 18 mars

La séance est levée à 22h30

Vu pour être affiché conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire :

Daniel BURRUS



Secrétaire de séance :


Anastasie LEIPP